■ L'Express Communication Holding SA, à Neuchâtel, acquisition, gestion, administration et vente de participations dans le sens d'une société holding. (FOSC du 10.04.2002, p. 10). Réunion des 700 actions de CHF 500, nominatives, en 350 actions de CHF 1'000, maintenant liées selon statuts. Capital-actions porté de CHF 350'000 à CHF 460'000 par l'émission de 110 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Capital-actions: CHF 460'000, entièrement libéré, divisé en 460 actions de CHF 1'000, nominatives, liées selon statuts. Apport en nature et reprise de biens: 88 actions de CHF 500, soit 88 pour-cent du capital-actions de la société anonyme 'Etablisse-ments Ed. Cherix Filanosa SA', à Nyon, pour CHF 10'829'519, montant imputé sur le capital-actions à concurrence de CHF 110'000; la différence constituant un agio à concurrence de CHF 10'372'131, et une créance de l'apporteur contre la société à concurrence de CHF 347'388. Nouveaux statuts du 20.11.2003. Journal no 2884 du 25.11.2003

(02007054 / CH-645.1.008.533-3)